

## COMPTE-RENDU

# GTP#3 : Sécurité routière

Lundi 13.10.2025

Administration communale de Léglise



### Participants (27)

(Présences en annexe 1 | 24 CLDR | 3 extérieurs)

Dont pour les représentants communaux : Simon Huberty (Bourgmestre), Patrick Lapraille (échevin DR, président de la CLDR), Stéphane Gustin (Echevin), Martine Collard (Echevine) et Evelyne Gérard (Conseillère)

### Invités (6)

#### Commune de Léglise

Delphine Garain (employée communale Mobilité)

#### Zone de Police Centre-Ardenne

Luc Henrard & Céline Knaus, Inspecteurs principaux

#### Bureau Impact

Gladys Lavianne, Architecte paysagiste

#### Fondation Rurale de Wallonie

Alisée LEQUEUX & Clémentine DESCAMPS, Agents de développement

### Ordre du jour

**Introduction** par Patrick Lapraille, échevin en charge du Développement rural et Président de la CLDR qui accueille les membres de la Commission Locale de Développement Rural. Suite au mot d'accueil du président, la FRW présente l'ordre du jour :

#### 1. Introduction

- \* Elaboration d'un PCDR
- \* Objectifs des GT Projets

#### 2. Sécurité routière

- \* Présentation de la Zone de Police
- \* Présentation du Service Mobilité Communal
- \* Travail en sous-groupes sur l'identification des points noirs

#### 3. Entrées de village

- \* Présentation par le bureau d'études Impact
- \* Travail en sous-groupes sur les entrées de village

**Présentation des suites** et du calendrier des groupes de travail projets

**Conclusion** par la Commune

# INTRODUCTION

## Elaboration d'un PCDR

Etant donné que ce groupe de travail est ouvert aux membres de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM), une brève mise en contexte est donnée aux participants sur l'élaboration d'un PCDR.

- Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est un document stratégique qui reprend des objectifs et des projets à mettre en œuvre dans le but **d'améliorer le cadre de vie des habitants en valorisant les ressources locales**.
- C'est une démarche communale cadrée par un décret de la Région wallonne, qui repose sur la participation continue des citoyens. Elle consiste à mener une réflexion globale, sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie. Ce pourquoi, toute une série de consultations sont organisées pour vérifier et recenser les besoins de la population (entretien de personnes-ressources, consultations dans les écoles et les villages, visites de terrain, atelier participatif, consultation numérique, ...)
- Deux types de projets y sont repris :
  1. **Les projets matériels** : à plus haut budget – rénovation de maisons de village, aménagement d'espaces publics, création de voies lentes, ...
  2. **Les projets immatériels** : à investissement humain plus conséquent – mise en place d'un observatoire du paysage, d'un budget participatif, ...

Une opération de développement rural se déroule **en deux temps** :

1. **L'élaboration** du PCDR qui dure en moyenne deux à trois ans. Cette phase est pilotée par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), composée d'élus et de citoyens, et est soutenue par différents acteurs (FRW, Bureau Impact, ...)
2. **La mise en œuvre** des projets pendant 10 ans maximum une fois que le PCDR est approuvé par le Gouvernement wallon, donnant accès, sous certaines conditions et pour certains types de projets, à des subsides importants.

## Les groupes de travail « projets »

Sur base des réflexions et propositions citoyennes, la CLDR a effectué une première répartition en lots et en catégories (matériels / immatériels) de 37 projets potentiels.

- Il s'agit maintenant d'approfondir les projets prioritaires lors de 4 séances de travail spécifiques, dites GT « projets », organisées par thématiques.

### Objectifs des GT « projets »

- \* Informer la population sur les projets du PCDR, sur des thématiques spécifiques
  - \* Analyser les projets prioritaires grâce à des visites de terrain et/ou un travail sur cartes
  - \* Vérifier et préciser les besoins des utilisateurs
  - \* Développer et faire évoluer les projets (*orientations, aménagements, localisation, ...*)
- L'objectif final est de récolter le maximum d'informations afin de **permettre à l'Auteur de construire les futures fiches-projets du PCDR**.

### Participants

- Les GT « projets » seront parfois ouverts au public ou à d'autres commissions afin de mieux cerner les besoins des utilisateurs.
- Plusieurs experts locaux (Police, OT, Echevins, personnel communal, ...) sont invités pour présenter des éléments thématiques (esquisses, états des lieux, inventaires, ...) afin que les participants puissent disposer de toutes les connaissances nécessaires à l'approfondissement des projets.

# PROBLÈMES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## Présentation de la thématique

Afin que tous les participants puissent s'approprier la thématique et l'historique des demandes, les agents de développement de la FRW exposent les éléments de diagnostic. En lien avec la mise en place du nouveau Schéma de Développement Communal (SDC) et le développement futur d'un nouveau Programme Communal de Mobilité (PCM), la sécurité routière, notamment aux abords et entrées de village est à l'origine d'un sentiment d'insécurité par la population. La Commune de Léglise étant une commune très étendue, composée de 29 villages et hameaux, cette problématique se complexifie d'autant plus qu'elle est traversée par différents types de voiries (communales, régionales, E411, ...).

### Fiches-projets concernées

En lien avec cette problématique, la CLDR a décidé d'inscrire les fiches projets :

- \* **45. Résolution de problèmes de sécurité routière**, en priorité 1 (0 – 3 ans).
- \* **47a. Aménagement des entrées de village**, reprise en priorité 2 (3 - 6 ans)



## Problèmes de sécurité routière

Lien avec la stratégie :

3. Gérer le développement territorial en préservant l'environnement et le cadre de vie
- 3.2 travaillant sur une mobilité la plus sécurisante et optimale, tant au niveau de la mobilité douce que routière

Origine du projet : PR, IC, IC Communal

Lien avec PCM

Votes plateforme : 24 Likes

### Description du projet :



Le projet consiste à mener des réflexions et des actions en matière de sécurité routière, via la création d'une « Commission Sécurité Routière », composée de citoyens et d'élus. Cette commission communale réfléchira aux petits aménagements à mettre en place sur les points noirs de sécurité routière, en s'appuyant sur des spécialistes (Police, SPW mobilité, ...) pour objectiver les réflexions. Sur base du listing des points noirs de SR et du futur PCM, plusieurs pistes d'action seront menées :

- ⇒ Sensibiliser les conducteurs dans les villages pour lutter contre l'insécurité routière
- ⇒ Créer une plateforme "alertez-nous" et/ou une procédure interne de traitement des doléances pour recenser les problèmes sur les routes et les signaler
- ⇒ Réaliser des aménagements de sécurité routière : installer des passages pour piétons, mettre en place des radars, casse-vitesse, pots de fleurs ou coussins berlinois ou encore tailler correctement les haies dans les carrefours pour améliorer la visibilité
- ⇒ Réflexions d'ensemble pour sécuriser les zones problématiques (abords des écoles, entrées de village, trottoirs utilisés comme « parkings », passage à niveau à Mellier, ...)

## Entrées de village

Lien avec SDC



### Description du projet :

Ce projet vise à identifier les différentes entrées de village et à proposer des aménagements, de préférence simples et faciles d'entretien, afin de les mettre en valeur et de les sécuriser. Les aménagements sont propres à chaque village tout en gardant une certaine cohérence au niveau communal.



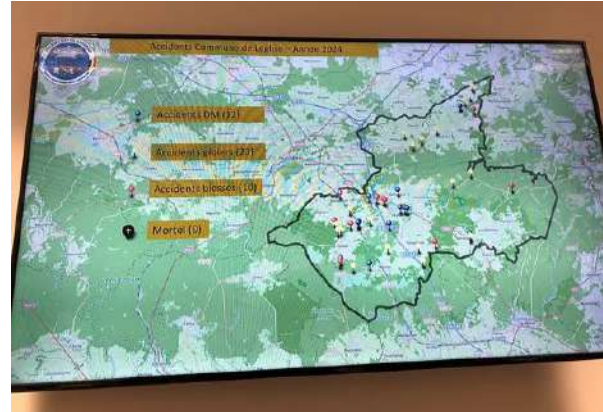
Sur base du listing des points noirs de SR et du futur PCM :

- ⇒ Réalisation d'une étude préalable, afin de programmer et budgétiser précisément les aménagements ;
- ⇒ Création d'une charte d'aménagement pour les portes d'entrées afin d'assurer une cohérence dans leur traitement et d'une charte graphique pour les panneaux et les éléments du mobilier à appliquer dans l'ensemble de l'entité en collaboration avec la CLDR ;
- ⇒ Réalisation des aménagements aux entrées identifiées.

## Intervenants

Afin que les participants disposent des informations nécessaires que pour organiser leur réflexion lors des exercices pratiques, trois acteurs clés en matière de sécurité routière sont présents ce soir pour aborder la thématique sous différents angles :

- \* La Zone de Police Centre-Ardenne : présentation du fonctionnement de la Zone de Police, actions menées, recensement accidents, ...
- \* Le service mobilité de la Commune de Léglise : les différentes missions du service mobilité, traitement des dossiers, infos utiles
- \* Le bureau d'études Impact – présentation sur les entrées de village : définition, exemples d'entrées de village, comment les localiser, ...



### Zone de Police Centre-Ardenne

*Voir présentation en annexe 2*

Céline Knaus et Luc Henrard, inspecteurs principaux au département d'appui à la circulation présentent le fonctionnement de la Zone de Police Centre-Ardenne. Active sur 7 communes, elle est composée de 134 policiers et 31 cadres administratifs, elle se divise en 3 directions (information, ressources humaines et techniques, opérations et coordination).

La direction des opérations et de la coordination, compte 4 départements :

1. Département Intervention
  - 2 secteurs (Bastogne et Libramont)
2. Département Enquêtes et recherches
3. Département Proximité
  - Les 3 agents de quartier pour Léglise sont : Cédric Servais, Samantha André et Hugo Claude
4. Département Appui circulation
  - Est composé de 8 policiers motards et de 2 cadres administratifs et logistiques.
  - Cellule en charge de rédiger les Arrêtés de police avec le Bourgmestre, qui doit donner son autorisation pour toute occupation du domaine public.
  - Plusieurs actions menées : Conseils, Formations (ainés, écoles, événements citoyens) et Contrôles (Alcoolémie, vitesse, stationnement, abords écoles, ...)

Lors des états généraux de la sécurité, il s'est avéré que la sécurité routière est le tracas n°1 de la population. Pour prendre les mesures adéquates, il est essentiel d'objectiver les points problématiques avec des chiffres, notamment grâce à des analyseurs de trafic. Pour ce faire, la Zone dispose d'un lidar et de 3 analyseurs de trafic. Elle dispose de 7 radars boitiers qui tournent au sein de 14 sites fixes. Deux radars fixes sont présents sur la commune de Léglise : à Behême et à Assenois.

À Léglise, la particularité du territoire et son positionnement proche de la E411 font que la circulation peut être importante dans certains villages, surtout en cas de déviation (17.000 véhicules passent par Léglise quotidiennement, mais cela monte à 40.000 véhicules pendant les travaux sur la E411). Certaines routes ne sont pas du ressort de la commune et des discussions avec les autorités compétentes sont menées : il s'agit des 7 routes régionales (du ressort de la Région wallonne) et de l'autoroute E411 (du ressort du Ministre responsable).

En 2024 et 2025, on dénombre principalement des accidents matériels ou des accidents de gibiers dans les zones plus boisées de la forêt d'Anlier, quelques accidents avec blessés principalement à la sortie d'autoroute et à Bernimont. Forte heureusement, contrairement à la moyenne wallonne, aucun accident mortel n'est à reporter.

### **À noter !**

- Le DNF travaille actuellement sur un projet de lumière bleue pour repousser le gibier.
- Les panneaux sont une solution (à réfléchir en fonction de chaque situation car un nombre trop important de panneaux peut avoir l'effet inverse, car les conducteurs ne les remarquent plus), faut-il encore qu'ils soient respectés ...
- Un radar qui fonctionne, cela représente un échec, car cela signifie que les aménagements installés n'ont pas permis de régler le problème.
- En 2024, sur 40 heures de contrôles vitesse à Léglise, 10% des véhicules sont en infraction.
- L'objectif de la Police n'est pas de se cacher pour verbaliser, mais bien de multiplier les points de contrôle pour inciter le plus d'automobilistes à ralentir.
- En 2024, sur les 462 contrôles d'alcoolémie, 7 automobilistes étaient en infraction (1,5%).

### **Questions | réponses**

Quelle est la procédure pour installer un radar ?

- *La Zone de Police passe par le Chef de corps qui en fait la demande au Ministre. Ce n'est pas parce que la Zone de Police demande qu'elle va l'obtenir. Sur les 16 demandés récemment, la ZP centre Ardenne en a reçu deux.*

### **Service Mobilité**

*Voir présentation en annexe 3*

Delphine Garain, employée communale en charge de la mobilité, présente les différentes missions du service mobilité et la procédure en place pour le traitement des dossiers. En plus du rôle de coordination entre les différents acteurs de la mobilité (RW, Elus, Service technique, Police, TEC, citoyens, ...), le service mobilité a 3 grandes missions :

1. Gestion des demandes citoyennes en matière de mobilité et de sécurité routière (stationnement, vitesse inadaptée, manque de visibilité, ...)
2. Gestion des projets relatifs à la circulation (Appels à projets du SPW, nouveaux aménagements, ...)
3. Développer la mobilité active (Projet Tous à pieds, ...)

Le traitement des dossiers est dépendant de la nature de la voirie :

- Les 7 voiries régionales sont gérées par le SPW Mobilité et Infrastructures
- Toutes les autres voiries du réseau, sauf l'E411, sont gérées par la Commune.

## Voiries régionales

- La commune relaie les demandes via leur guichet en ligne
- Le SPW analyse le cas et rend un avis favorable/défavorable
  - Il est responsable et assure une cohérence sur le réseau

### Exemples :

- \* Demande de limitation de vitesse à 70km/h entre la sortie d'autoroute et l'entrée dans Léglise >>> refus, mais un stop a été installé à la place du céder le passage.
- \* Passage piétons à Behême
- \* Passage piétons à proximité de la pharmacie >>> mais reçu un avis défavorable.

## Voiries communales

- Discussions en interne avec les membres du Collège en charge de la mobilité :
  - Simon Huberty : Sécurité
  - Pierre Gascard : Sécurité routière
  - Stéphane Gustin : Mobilité douce
- Visites sur le terrain avec un agent du SPW
  - Elle doit respecter les réglementations (exemple du coussin berlinois, il y a des dimensions spécifiques à respecter).
  - Pour ce faire, la sécuothèque de la Région wallonne est systématiquement consultée (exemple du dos d'âne qui ne peut pas être placé sur une voirie concernée par le passage de transports en commun).
- Différents tests sont réalisés pour s'assurer de la meilleure solution à mettre en place (obstacles, dévoiements, ...)
- Afin d'appuyer et objectiver les demandes, la Commune dispose de boitiers « Telraam » qui sont placés chez les particuliers pendant une période donnée afin de collecter des données détaillées sur le trafic (vitesse, transit, ...)

### À noter !

- Il est de principe de ne pas installer de passage pour piétons sur les routes à plus de 70km/h (exemple de Les Fossés, où le carrefour est accidentogène). Car la création d'un passage piéton créé une « fausse » sensation de sécurité et les piétons sont moins attentifs.

## Questions | réponses

Pourrait-on installer des bacs à fleurs, aux entrées de villages comme sur d'autres communes, pour les sécuriser ?

- *Pour une question de sécurité : le Collège est d'avis que c'est trop dangereux et que cela pourrait mettre en danger les enfants (cachés derrière ces grands bacs à fleurs).*

Peut-on installer le boitier Telraam chez soi ?

- *Les citoyens qui souhaitent faire remonter une problématique de circulation dans leur rue sont invités à contacter le service mobilité. En fonction de la demande, un boitier Telraam pourra être installé ou non.*



# CONSULTATION

## Méthodologie

### Travail en sous-groupes

Les membres de la CLDR sont répartis en sous-groupes par section (6) :

1. Léglise – Gennevaux – Narcimont – Wittimont – Xaimont
2. Assenois – Bernimont – Chevaudos – Habaru – Lavaux – Les Fossés – Naleumont – Nivelet
3. Mellier – Rancimont – Thibessart
4. Bombois – Chêne – Ebly – Maisoncelle – Vaux-les-Chêne
5. Behême – Louftémont – Vlessart
6. Traimont – Volaille – Witry – Winville

### Etape 1 : Identification des points d'intérêt en matière de sécurité routière

Chaque sous-groupe est invité à travailler sur un listing des points d'intérêt en matière de sécurité routière. Une fois le listing établi, le point le plus urgent à traiter est entouré en rouge, sur la grille d'analyse et sur les cartes.

Listing des points noirs identifiés

Localisation (village, avenue, rue...)	Description de la problématique	Piste de solution(s)
1		
2		
3		
4		
5		

Four chaque point noir :  
→ Je complète une ligne du tableau  
→ Je colle une gommette jaune sur la carte en y inscrivant le numéro de la ligne  
→ L'heureux en rouge, le point noir prioritaire

Outils à disposition :

- Grille d'analyse « Listing des points d'intérêts » à compléter qui comprend plusieurs colonnes (localisation, description du problème, pistes de solution / points d'attention)
- Cartes des anciennes sections en grand format et gommettes jaunes pour localiser les différents points.

### Mise en commun

Un retour synthétique est organisé en plénière.

- Un rapporteur par sous-groupe partage un des points d'intérêt urgent à traiter / prioritaire, préalablement entouré en rouge sur la carte.
- Quand un élément de réponse ou un complément d'informations peut être donné par l'Auteur ou la Commune, celui-ci est directement abordé en plénière.



## Résultats

Ci-dessous, les résultats pour chaque section (6) avec :

- **En rouge**, les points les plus urgents à traiter selon les groupes concernés.
- **En vert**, les précisions données en séance ou actualités communales ultérieures.

→ *En annexe 5, vous retrouverez les points d'intérêt en matière de sécurité routière localisés par les groupes grâce **aux gommettes jaunes** de grande taille.*

### Section Léglise

	Localisation (Village, nom de rue, ...)	Description de la problématique	Piste de solution ou points d'attention
1	Léglise, rue des Ecoliers/N40	Passage piéton parallèle à la N40 trop proche de la N40.	* Le déplacer de quelques mètres ou l'aligner avec le trottoir et la rue des Courtils.
2	Rue de la distillerie à Léglise	Pas de trottoir pour se rendre à la pharmacie.	* <b>Mettre un passage pour piétons en face de la pharmacie.</b> <i>Demande faite au SPW, mais refus. Responsabilité du Bourgmestre si accident sur un passage piétons non permis.</i>
3	Rue du Bas du Mont à Wittimont		* Déplacer la chicane vers le centre sportif (vu les nouvelles constructions, il n'est plus à sa place).
4	Wittimont rue du Douanier carrefour avec rue du Léry	Pas de visibilité correcte lorsque l'on vient de Narcimont.	* Prévoir un miroir.
5	Léglise rue des vieux Prés/N40 (ancienne pharmacie)	La végétation empêche la visibilité si pas taillée ou présence de véhicule encombrant.	* Tailler les arbustes et/ou empêcher le stationnement de véhicules lourds.
6	N40 Léglise rue de Luxembourg	Pas de trottoir pour se rendre au centre sportif depuis le village de Léglise.	* En créer un <i>N.B : Arrêté de Police signé le 29.10.2025 pour la prolongation du trottoir jusqu'à la ZAEM.</i>
7	N40/Route du château d'eau		* Revoir le marquage au sol du carrefour (il était existant).

### Section Assenois

	Localisation (Village, nom de rue, ...)	Description de la problématique	Piste de solution ou points d'attention
1	Nivelet N894 : tout le long de la nationale	Vitesse trop élevée. Absence de trottoirs > usagers faibles sur la route. Portion de 400m vers Léglise à 90km/h.	* <b>Trottoirs dans le village</b> * Rétrécissement de la route * Bandes colorées pour les usagers faibles * Prolonger la zone 50 (pour toute la traversée)
2	Carrefour Lavaux-Nivelet	Insécurité. La route ne devrait pas être en noir. Trop de circulation non locale.	Aménagement du carrefour.

3	Il manque une route structurante sur Bernimont.	Il manque un ralentisseur entre Bernimont et Assenois.	
4	Chevaudos-Assenois	Vitesse trop élevée (constatée sur Telram). Dangerosité pour sortir de certaines maisons.	50km/h sur toute la traversée.
5	Arrêt de bus sans passage piétons		Réflexion à avoir pour sécuriser une zone où énormément d'enfants traversent.

## Section Mellier

	Localisation (Village, nom de rue, ...)	Description de la problématique	Piste de solution ou points d'attention
1	Mellier - Arrivée rue du Vivier  Mellier – devant boucherie		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Priorité + miroir + marquage au sol</li> <li>* Stop en venant de la rue des Sports</li> <li>* Manque un panneau passage pour piétons</li> </ul> >>> Signalisation horizontale et verticale
2	Traversée de Thibessart	De nombreuses priorités de droite	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Miroirs</li> <li>* Sens interdit pour aller vers Thibessart (rue des Fusillés, rue de la Fontaine)</li> <li>* Marquage au sol des priorités de droite</li> </ul>
3	Mellier – rue des Forges	Arrivée du village dangereuse (Maisons du nouveau lotissement) non visibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Sens unique ?</li> <li>* Panneau « riverains »</li> <li>* Ralentisseur : pourquoi avoir retiré celui au niveau de la gendarmerie ?</li> </ul> >>> Signalisation horizontale et verticale
4	Mellier – rue des Orlais	Problème de vitesse lors des heures de pointe pour l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Ok parking près de l'ancienne épicerie</li> <li>* Solution : stop voiture parents</li> <li>* Réflexion avec Delphine Garain (employée communale Mobilité)</li> </ul>

### Autres commentaires

- \* **Rancimont** : pas de souci ressenti.
- \* **L'entrée du Poteau (Les Fossés)** : vitesse !
- \* **L'entrée de la Bourgeoise (Marbehan)** : vitesse !

## Section Ebly

	Localisation (Village, nom de rue, ...)	Description de la problématique	Piste de solution ou points d'attention
1	Maisoncelle	Les voitures venant de Bombois arrivent vite pour la traversée du village où maintenant il y a de plus en plus d'enfants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Identifier l'entrée du village.</li> </ul>

2	Bombois	Vitesse.	* Limiter la vitesse à 70km/h sur la N825 pour la traversée près des habitations.
3	Bombois, carrefour Traimont, Wittimont, Ebly, Bombois	Carrefour dangereux malgré la bonne visibilité ; les voitures arrivent très très vite de Neufchâteau.	* <b>Que faire ?</b>
4	Chêne, à l'entrée en venant de Juseret	A présent, il y a des constructions.	* Limiter la descente à 70km/h.
5	<b>PARTOUT</b>	<p><b>Sensibiliser, éduquer les gens, conscientiser au respect. Dans les chicanes, c'est à qui passera le premier !</b></p> <p><i>À noter que la demande de création de trottoirs de Bombois vers Ebly est toujours d'actualité, mais le positionnement communal est d'optimiser les travaux des trottoirs quand le SPW MI lance des travaux de voiries sur les tronçons concernés.</i></p>	

## Section Louftémont

	Localisation (Village, nom de rue, ...)	Description de la problématique	Piste de solution ou points d'attention
1	Behême N40	Rue de la Chapelle : vitesse trop élevée <b>ET</b> trottoir manquant entre carrefour rue de Pierroy / RN40 jusqu'au début du village.	* Tourner le boitier/radar de 180° occasionnellement.
2	Behême N40 - Rue de la Chapelle		* Ralentisseur 70km/h.
3	Behême N40 - Rue Comtesse Adèle		* Limiter l'accès du chemin/route agricole à des convois agricoles.
4	Behême N40 - Route vers Thibessart		* Déplacer la chicane pour que les premières maisons puissent bénéficier du ralentissement.
5	<b>Louftémont</b>	<b>Carrefour très dangereux. Vitesse excessive</b>	* <b>À réfléchir.</b>
6	Louftémont – Route Vlessart – rue du Bepuche Louftémont	Vitesse excessive	* Limitation
7	Vlessart – Rue de Relune	Prorités de droite (6) non respectées	* Installer des panneaux pour signaler les 6 priorités.

## Section Witry

	Localisation (Village, nom de rue, ...)	Description de la problématique	Piste de solution ou points d'attention
1	Winville / Volaville	<b>Aménagement du croisement du cimetière absent, faible visibilité de Volaville à Winville, priorité de droite coupée</b>	* <b>Panneau préventif</b> * <b>Bande de circulation pour organiser la priorité de droite</b>
2	Winville, Volaville	Chicane dans les deux sens	* Ajouter panneau d'ordre de priorité afin de prioriser la sortie du village et obliger les gens à freiner avant la zone 50.
3	Winville	Panneau 70 peu visible	* Changer le panneau de côté
4	Witry	Vitesse excessive devant l'école pour aller vers Traimont	* Plus (+) de contrôle aux heures scolaires.

# ENTRÉES DE VILLAGE

## Intervenant

### Bureau d'études Impact : présentation sur les entrées de village

*Voir présentation en annexe 4*

Afin de permettre aux participants de mieux identifier les entrées de villages problématiques, Gladys Lavianne, du Bureau Impact, présente ce que l'on entend par « entrées de village » et différents critères à prendre en compte pour les localiser.

L'aménagement d'entrée de village désigne l'ensemble des travaux et dispositifs mis en place à l'approche d'une agglomération rurale pour signaler l'arrivée dans le village, sécuriser les déplacements, ralentir la circulation et valoriser l'image de la commune. Il peut prendre **différentes formes** :

- \* dispositifs de sécurité (ralentisseurs, chicanes, rétrécissements de chaussée),
- \* de mobilier urbain (panneaux, éclairage, bancs),
- \* de traitements paysagers (arbres, haies, fleurs),
- \* signalétiques spécifiques (panneaux d'entrée, totems, marquage au sol).

Comment localiser ces entrées de manière pertinente ?

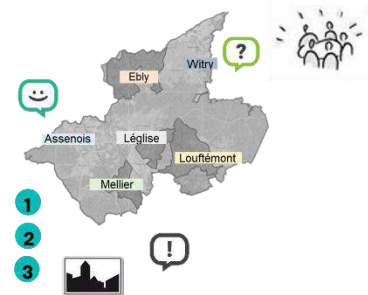
1. Identifier les axes routiers principaux
2. Analyser les limites d'agglomération
3. Prendre en compte les enjeux de sécurité / hiérarchiser les entrées
  - Les points d'entrée à privilégier sont ceux où :
    - \* La vitesse des véhicules est élevée
    - \* La visibilité est réduite (virages, intersections, relief)
    - \* Il y a des conflits d'usage (piétons, cyclistes, scolaires)
4. Observer le paysage et le contexte
  - Choisir des emplacements où un aménagement aura un impact visuel fort

## CONSULTATION

### Méthodologie

#### Travail en sous-groupes

#### Etape 2 : Identification des entrées de village



Les participants restent répartis par section (6). Chaque sous-groupe est invité à travailler recenser et localiser les entrées de village problématiques en matière de sécurité routière.

*Outils à disposition :*

- *Formulaire à compléter pour chaque entrée reprenant différents items (localisation, description du problème, description de l'existant, enjeux, pistes de solution, ...)*
- *Cartes des sections et gommettes bleues pour localiser les différentes entrées.*

#### Mise en commun

Un retour synthétique est organisé en plénière.

- Un rapporteur de chaque sous-groupe partage une des entrées de village identifiées.

## Résultats

→ En annexe 5, vous retrouverez les entrées de village localisées par les groupes grâce aux gommettes bleues.

### Section Léglise

<b>Entrée de village identifiée</b> (village, localisation, nom de rue, ...) : Léglise en provenance de Rancimont (à hauteur de la chapelle)	<b>1</b>
<b>Parlez-nous du problème spécifique à cette entrée :</b> Vitesse +++, arrivée dans le village pas assez marquée, circulation +++ (surtout si déviation E411).	
<b>Comment se présente l'entrée de village actuelle ? Y-a-t-il déjà des aménagements, éléments mis en évidence ?</b> Non.	
<b>De quel type d'entrée s'agit-il ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="radio"/> Entrée sur voirie régionale</li><li><input type="radio"/> Entrée principale sur voirie communale</li><li><input type="radio"/> Entrée secondaire sur voirie communale</li></ul>	
<b>Les limites d'agglomération sont-elles claires ?</b> L'entrée de village est-elle visible, marquée ? <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Oui</li><li><input checked="" type="radio"/> Non &gt;&gt;&gt; Juste un panneau 70km/h.</li></ul>	
<b>Y-a-t-il un enjeu de végétalisation pour la localisation envisagée ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="radio"/> Non</li><li><input type="radio"/> Oui</li></ul>	
<b>Y-a-t-il un élément spécifique à la localisation à valoriser</b> (paysage, élément patrimonial, entreprise ou personne clé – actuelle, passée, ...) ? <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Non</li><li><input checked="" type="radio"/> Oui &gt;&gt;&gt; Une chapelle.</li></ul>	
<b>Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?</b> * <b>A trouver.</b>	

<b>Entrée de village identifiée</b> (village, localisation, nom de rue, ...) : Entrée Wittimont en venant d'Ebly	<b>2</b>
<b>Parlez-nous du problème spécifique à cette entrée :</b> Vitesse +++, visibilité, charroi lourd.	
<b>Comment se présente l'entrée de village actuelle ? Y-a-t-il déjà des aménagements, éléments mis en évidence ?</b> Une chicane mais pas mise en évidence.	
<b>De quel type d'entrée s'agit-il ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Entrée sur voirie régionale</li><li><input checked="" type="radio"/> Entrée principale sur voirie communale</li><li><input type="radio"/> Entrée secondaire sur voirie communale</li></ul>	
<b>Les limites d'agglomération sont-elles claires ?</b> L'entrée de village est-elle visible, marquée ? <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Oui</li><li><input checked="" type="radio"/> Non &gt;&gt;&gt; Le panneau d'agglomération est sur la chicane.</li></ul>	
<b>Y-a-t-il un enjeu de végétalisation pour la localisation envisagée ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Non</li><li><input checked="" type="radio"/> Oui</li></ul>	
<b>Y-a-t-il un élément spécifique à la localisation à valoriser</b> (paysage, élément patrimonial, entreprise ou personne clé – actuelle, passée, ...) ? <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="radio"/> Non</li><li><input type="radio"/> Oui</li></ul>	
<b>Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?</b>	

## Section Assenois

<p><b>Entrée de village identifiée</b> (village, localisation, nom de rue, ...) : Nivelet, rue de Rindchay, N894</p>	<b>1</b>
<p><b>Parlez-nous du problème spécifique à cette entrée :</b> Vitesse, sécurité des piétons, visibilité (permet de rouler vite), transit venant de l'autoroute.</p>	
<p><b>Comment se présente l'entrée de village actuelle ? Y-a-t-il déjà des aménagements, éléments mis en évidence ?</b> Aucun.</p>	
<p><b>De quel type d'entrée s'agit-il ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="radio"/> Entrée sur voirie régionale</li> <li><input type="radio"/> Entrée principale sur voirie communale</li> <li><input type="radio"/> Entrée secondaire sur voirie communale</li> </ul>	
<p><b>Les limites d'agglomération sont-elles claires ?</b> L'entrée de village est-elle visible, marquée ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Oui</li> <li><input checked="" type="radio"/> Non &gt;&gt;&gt; L'entrée de village devrait être davantage marquée.</li> </ul>	
<p><b>Y-a-t-il un enjeu de végétalisation pour la localisation envisagée ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Non</li> <li><input type="radio"/> Oui</li> </ul>	
<p><b>Y-a-t-il un élément spécifique à la localisation à valoriser</b> (paysage, élément patrimonial, entreprise ou personne clé – actuelle, passée, ...) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Non</li> <li><input checked="" type="radio"/> Oui &gt;&gt;&gt; Nous espérons qu'une haie ou un arbre rétrécisse la route et la rue.</li> </ul>	
<p><b>Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Pour la visibilité : un éclairage sur le panneau (ex : carrefour de Tournay à Neufchâteau).</li> <li>* Pour la vitesse et la sécurité des piétons : rétrécissement de la route ou de la rue, végétalisation pour protéger les piétons (mais avec passage pour les usagers faibles).</li> </ul>	

<p><b>Entrée de village identifiée</b> (village, localisation, nom de rue, ...) : Assenois, rue de la Gaume</p>	<b>2</b>
<p><b>Parlez-nous du problème spécifique à cette entrée :</b> Transit, vitesse, charroi, sécurité des piétons, trop belle visibilité.</p>	
<p><b>Comment se présente l'entrée de village actuelle ? Y-a-t-il déjà des aménagements, éléments mis en évidence ?</b> Rien.</p>	
<p><b>De quel type d'entrée s'agit-il ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="radio"/> Entrée sur voirie régionale</li> <li><input type="radio"/> Entrée principale sur voirie communale</li> <li><input type="radio"/> Entrée secondaire sur voirie communale</li> </ul>	
<p><b>Les limites d'agglomération sont-elles claires ?</b> L'entrée de village est-elle visible, marquée ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Oui</li> <li><input checked="" type="radio"/> Non &gt;&gt;&gt; Panneau dans la haie.</li> </ul>	
<p><b>Y-a-t-il un enjeu de végétalisation pour la localisation envisagée ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="radio"/> Non</li> <li><input type="radio"/> Oui</li> </ul>	
<p><b>Y-a-t-il un élément spécifique à la localisation à valoriser</b> (paysage, élément patrimonial, entreprise ou personne clé – actuelle, passée, ...) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="radio"/> Non</li> <li><input type="radio"/> Oui</li> </ul>	
<p><b>Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Rétrécir la route</li> <li>* Marquage au sol</li> <li>* Signaler l'entrée du village avec un panneau lumineux</li> <li>* Bouger ou sécuriser l'arrêt de bus</li> </ul>	

<b>Entrée de village identifiée</b> (village, localisation, nom de rue, ...) : Bernimont, rue de l'Accord (prolongement)	<b>3</b>
<b>Parlez-nous du problème spécifique à cette entrée :</b> Transit (autoroute, nouveau pont), vitesse	
<b>Comment se présente l'entrée de village actuelle ? Y-a-t-il déjà des aménagements, éléments mis en évidence ?</b>	
<b>De quel type d'entrée s'agit-il ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrée sur voirie régionale</li> <li>• Entrée principale sur voirie communale</li> <li>• Entrée secondaire sur voirie communale</li> </ul>	
<b>Les limites d'agglomération sont-elles claires ? L'entrée de village est-elle visible, marquée ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui</li> <li>• Non &gt;&gt;&gt; Pas assez visible.</li> </ul>	
<b>Y-a-t-il un enjeu de végétalisation pour la localisation envisagée ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non</li> <li>• Oui</li> </ul>	
<b>Y-a-t-il un élément spécifique à la localisation à valoriser</b> (paysage, élément patrimonial, entreprise ou personne clé – actuelle, passée, ...) ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non</li> <li>• Oui</li> </ul>	
<b>Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Signalisation</li> <li>* Visibilité de l'entrée de village</li> <li>* Rétrécissement</li> </ul>	

## Section Mellier

<b>Entrée de village identifiée</b> (village, localisation, nom de rue, ...) : Mellier, rue des Sports vers Légglise	<b>1</b>
<b>Parlez-nous du problème spécifique à cette entrée :</b> Trottoir vers la route inexistant. Tournants avant l'arrivée au terrain de foot.	
<b>Comment se présente l'entrée de village actuelle ? Y-a-t-il déjà des aménagements, éléments mis en évidence ?</b>	
<b>De quel type d'entrée s'agit-il ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrée sur voirie régionale</li> <li>• Entrée principale sur voirie communale</li> <li>• Entrée secondaire sur voirie communale</li> </ul>	
<b>Les limites d'agglomération sont-elles claires ? L'entrée de village est-elle visible, marquée ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui</li> <li>• Non</li> </ul>	
<b>Y-a-t-il un enjeu de végétalisation pour la localisation envisagée ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non</li> <li>• Oui</li> </ul>	
<b>Y-a-t-il un élément spécifique à la localisation à valoriser</b> (paysage, élément patrimonial, entreprise ou personne clé – actuelle, passée, ...) ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non</li> <li>• Oui &gt;&gt;&gt; Terrain de foot + plaine de jeux à venir + pétanque. Descente vers le village &gt;&gt;&gt; route importante !</li> </ul>	
<b>Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Projet coussin : voir avec la Commune.</li> <li>* Chicane mal placées dans la rue des Sports &gt; trop espacées.</li> <li>* Lien avec priorité de la liste des points d'intérêt problématiques en matière de sécurité routière (aménagement devant la boucherie).</li> </ul>	



<p><b>Entrée de village identifiée</b> (village, localisation, nom de rue, ...) :</p> <p>Mellier, rue du Boquillon</p>	<b>2</b>
<p><b>Parlez-nous du problème spécifique à cette entrée :</b></p> <p>Vitesse : surtout au niveau des appartements (panneau 50km/h). On arrive dans le village sans trop s'en rendre compte.</p>	
<p><b>Comment se présente l'entrée de village actuelle ? Y-a-t-il déjà des aménagements, éléments mis en évidence ?</b></p> <p>Route sinueuse en descente.</p>	
<p><b>De quel type d'entrée s'agit-il ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrée sur voirie régionale</li> <li>• Entrée principale sur voirie communale</li> <li>• Entrée secondaire sur voirie communale</li> </ul>	
<p><b>Les limites d'agglomération sont-elles claires ? L'entrée de village est-elle visible, marquée ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Oui</li> <li>• Non</li> </ul>	
<p><b>Y-a-t-il un enjeu de végétalisation pour la localisation envisagée ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non</li> <li>• Oui</li> </ul>	
<p><b>Y-a-t-il un élément spécifique à la localisation à valoriser</b> (paysage, élément patrimonial, entreprise ou personne clé – actuelle, passée, ...) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non</li> <li>• Oui</li> </ul>	
<p><b>Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Zone 70 km/h à partir de la première maison ?</li> <li>* Ajouter un obstacle ou un signe pour marquer l'entrée</li> </ul>	

<p><b>Entrée de village identifiée</b> (village, localisation, nom de rue, ...) :</p> <p>Mellier, rue des Forges</p>	<b>3</b>
<p><b>Parlez-nous du problème spécifique à cette entrée :</b></p> <p>Localisation d'entrée de village dans un tournant à trois mètres de la première maison. Visibilité diminuée. Pas de zone piétonne Route vers Les Forges très étroite (impossible de se croiser avec un camion ou deux camionnettes). Beaucoup de passage de piétons (marche, course, vélo, VTT) pour aller vers Les Forges et la forêt.</p>	
<p><b>Comment se présente l'entrée de village actuelle ? Y-a-t-il déjà des aménagements, éléments mis en évidence ?</b> Un panneau de localisation « Mellier ».</p>	
<p><b>De quel type d'entrée s'agit-il ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrée sur voirie régionale</li> <li>• Entrée principale sur voirie communale</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <input type="checkbox"/> Entrée secondaire sur voirie communale</li> </ul>
<b>Les limites d'agglomération sont-elles claires ?</b> L'entrée de village est-elle visible, marquée ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• <input type="checkbox"/> Oui</li> <li>• <input type="checkbox"/> Non</li> </ul>
<b>Y-a-t-il un enjeu de végétalisation pour la localisation envisagée ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <input type="checkbox"/> Non</li> <li>• <input type="checkbox"/> Oui</li> </ul>
<b>Y-a-t-il un élément spécifique à la localisation à valoriser</b> (paysage, élément patrimonial, entreprise ou personne clé – actuelle, passée, ...) ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• <input type="checkbox"/> Non</li> <li>• <input type="checkbox"/> Oui &gt;&gt;&gt; Forges, végétation</li> </ul>
<b>Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Déplacer le panneau (pour le voir plus tôt) et réduire la vitesse des véhicules qui arrivent de la forêt pour rentrer dans le village.</li> <li>* Voir mettre un sens unique vers le lotissement/village (mais avec sortie du village possible) ; l'entrée principale se ferait par rue de la Bourgeoise.</li> </ul>

<b>Entrée de village identifiée</b> (village, localisation, nom de rue, ...) : Thibessart, rue du Mont de Geai	<b>4</b>
<b>Parlez-nous du problème spécifique à cette entrée :</b> On ne voit pas très bien le début du village. Route en descente : augmentation de la vitesse. Engins agricoles un peu plus haut vers Mellier.	
<b>Comment se présente l'entrée de village actuelle ? Y-a-t-il déjà des aménagements, éléments mis en évidence ?</b>	
<b>De quel type d'entrée s'agit-il ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <input type="checkbox"/> Entrée sur voirie régionale</li> <li>• <input checked="" type="checkbox"/> Entrée principale sur voirie communale</li> <li>• <input type="checkbox"/> Entrée secondaire sur voirie communale</li> </ul>	
<b>Les limites d'agglomération sont-elles claires ?</b> L'entrée de village est-elle visible, marquée ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• <input type="checkbox"/> Oui</li> <li>• <input type="checkbox"/> Non</li> </ul>	
<b>Y-a-t-il un enjeu de végétalisation pour la localisation envisagée ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <input type="checkbox"/> Non</li> <li>• <input type="checkbox"/> Oui</li> </ul>	
<b>Y-a-t-il un élément spécifique à la localisation à valoriser</b> (paysage, élément patrimonial, entreprise ou personne clé – actuelle, passée, ...) ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• <input type="checkbox"/> Non</li> <li>• <input type="checkbox"/> Oui &gt;&gt;&gt; cimetière + zone de parking</li> </ul>	
<b>Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Pourquoi avoir enlevé le ralentisseur (chicane) ?</li> </ul>	



## Section Ebly

<b>Entrée de village identifiée</b> (village, localisation, nom de rue, ...) : Ebly	<b>1</b>
<b>Parlez-nous du problème spécifique à cette entrée : N825</b> <b>Comment se présente l'entrée de village actuelle ? Y-a-t-il déjà des aménagements, éléments mis en évidence ?</b> Carrefour avec STOP au sol. Panneau limite de vitesse à 70.	
<b>De quel type d'entrée s'agit-il ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="radio"/> Entrée sur voirie régionale</li><li><input type="radio"/> Entrée principale sur voirie communale</li><li><input type="radio"/> Entrée secondaire sur voirie communale</li></ul>	
<b>Les limites d'agglomération sont-elles claires ?</b> L'entrée de village est-elle visible, marquée ? <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="radio"/> Oui &gt;&gt;&gt; mais non respectées.</li><li><input type="radio"/> Non</li></ul>	
<b>Y-a-t-il un enjeu de végétalisation pour la localisation envisagée ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="radio"/> Non</li><li><input type="radio"/> Oui</li></ul>	
<b>Y-a-t-il un élément spécifique à la localisation à valoriser</b> (paysage, élément patrimonial, entreprise ou personne clé – actuelle, passée, ...) ? <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="radio"/> Non</li><li><input type="radio"/> Oui</li></ul>	
<b>Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li>* Pour la visibilité : un éclairage sur le panneau (ex : carrefour de Tournay à Neufchâteau).</li><li>* Pour la vitesse et la sécurité des piétons : rétrécissement de la route ou de la rue, végétalisation pour protéger les piétons (mais avec passage pour les usagers faibles).</li></ul>	

## Section Witry

<b>Entrée de village identifiée</b> (village, localisation, nom de rue, ...) : Winville	<b>1</b>
<b>Parlez-nous du problème spécifique à cette entrée :</b> Transit, vitesse, charroi, sécurité des piétons	
<b>Comment se présente l'entrée de village actuelle ? Y-a-t-il déjà des aménagements, éléments mis en évidence ?</b> Une chicane double dans le sens Martelange vers St-Hubert. 2 panneaux de signalétique.	
<b>De quel type d'entrée s'agit-il ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="radio"/> Entrée sur voirie régionale</li><li><input type="radio"/> Entrée principale sur voirie communale</li><li><input type="radio"/> Entrée secondaire sur voirie communale</li></ul>	
<b>Les limites d'agglomération sont-elles claires ?</b> L'entrée de village est-elle visible, marquée ? <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Oui</li><li><input checked="" type="radio"/> Non &gt;&gt;&gt; Pas dans le sens St-Hubert vers Martelange.</li></ul>	
<b>Y-a-t-il un enjeu de végétalisation pour la localisation envisagée ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="radio"/> Non</li><li><input type="radio"/> Oui</li></ul>	
<b>Y-a-t-il un élément spécifique à la localisation à valoriser</b> (paysage, élément patrimonial, entreprise ou personne clé – actuelle, passée, ...) ? <ul style="list-style-type: none"><li><input checked="" type="radio"/> Non</li><li><input type="radio"/> Oui</li></ul>	
<b>Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li>* Doubler la chicane dans le haut du village</li><li>* Prioriser les sorties du village</li></ul>	

<b>Entrée de village identifiée</b> (village, localisation, nom de rue, ...) : Traimont	<b>2</b>
<b>Parlez-nous du problème spécifique à cette entrée :</b> Vitesse, charroi	
<b>Comment se présente l'entrée de village actuelle ? Y-a-t-il déjà des aménagements, éléments mis en évidence ?</b> Juste le panneau de signalétique et un rappel « 50 ».	
<b>De quel type d'entrée s'agit-il ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="radio"/> Entrée sur voirie régionale</li> <li><input type="radio"/> Entrée principale sur voirie communale</li> <li><input type="radio"/> Entrée secondaire sur voirie communale</li> </ul>	
<b>Les limites d'agglomération sont-elles claires ? L'entrée de village est-elle visible, marquée ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="radio"/> Oui</li> <li><input type="radio"/> Non</li> </ul>	
<b>Y-a-t-il un enjeu de végétalisation pour la localisation envisagée ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="radio"/> Non</li> <li><input type="radio"/> Oui</li> </ul>	
<b>Y-a-t-il un élément spécifique à la localisation à valoriser</b> (paysage, élément patrimonial, entreprise ou personne clé – actuelle, passée, ...) ? <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Non</li> <li><input type="radio"/> Oui</li> </ul>	
<b>Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?</b> >>> à réfléchir	

<b>Entrée de village identifiée</b> (village, localisation, nom de rue, ...) : Witry	<b>3</b>
<b>Parlez-nous du problème spécifique à cette entrée :</b> Vitesse, transit	
<b>Comment se présente l'entrée de village actuelle ? Y-a-t-il déjà des aménagements, éléments mis en évidence ?</b> Juste panneau de signalisation.	
<b>De quel type d'entrée s'agit-il ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="radio"/> Entrée sur voirie régionale</li> <li><input type="radio"/> Entrée principale sur voirie communale</li> <li><input type="radio"/> Entrée secondaire sur voirie communale</li> </ul>	
<b>Les limites d'agglomération sont-elles claires ? L'entrée de village est-elle visible, marquée ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="radio"/> Oui</li> <li><input type="radio"/> Non</li> </ul>	
<b>Y-a-t-il un enjeu de végétalisation pour la localisation envisagée ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="radio"/> Non</li> <li><input type="radio"/> Oui</li> </ul>	
<b>Y-a-t-il un élément spécifique à la localisation à valoriser</b> (paysage, élément patrimonial, entreprise ou personne clé – actuelle, passée, ...) ? <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Non</li> <li><input type="radio"/> Oui</li> </ul>	
<b>Quelles solutions envisagez-vous pour y répondre ?</b> >>> à réfléchir	

## Section Louftémont

>>> voir localisations sur la carte.


# SUITES

## Commission Sécurité Routière

Les participants intéressés à rejoindre cette future CSR sont invités à se manifester.  
→ 7 personnes sont motivées à en faire partie.

## Calendrier des GT

Rendez-vous début novembre pour le dernier groupe de travail, intimement lié à celui de la sécurité routière : la mobilité douce.

<b>Ma. 04/11</b> <b>20h00</b> <b>ADM. COM.</b>	<b>GTP#4 : Mobilité douce</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Présentation par l'OT et la Commune du travail déjà réalisé avec Tous à pieds (piétons) et la Province de Luxembourg (points nœuds   cyclo)</li><li><input type="checkbox"/> Travail sur le projet :<ol style="list-style-type: none"><li>1. Création de voies lentes inter villages</li></ol></li><li><input type="checkbox"/> CLDR + invités (CCATM, parrains / marraines Tarpan, OT, ...)</li></ul>	
--	---	---

## Pour suivre l'ODR, différents canaux

- Sur le site communal : [www.communeleglise.be/pcdr](http://www.communeleglise.be/pcdr) et sur le site dédié [www.pcdr-leglise.info](http://www.pcdr-leglise.info)
- Dans les bulletins communaux / Toutes-boites
- Sur Facebook (Commune de Léglise & FRW – équipe Semois-Ardenne)

Patrick Lapraille clôture ce troisième groupe de travail en remerciant les participants pour leur contribution.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
**Alisée LEQUEUX | Clémentine DESCAMPS**  
Agents de développement

## ANNEXE 1

### Liste de présences 13/10/2025

Participants (27 – dont 24/48 membres de CLDR)

	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>Statut</b>	<b>VILLAGE</b>
M.	BALTUS	Nicolas	Citoyen   CCATM - CLDR	Behême
M.	BODESSON	Jean-Philippe	Citoyen   CLDR	Assenois
M.	BREUSKIN	Frank	Citoyen   CLDR	Léglise
Mme.	COLLARD	Martine	Elue   CLDR	Chêne
M.	CONNIASSELLE	François	Citoyen   CLDR	Nivelet
Mme.	de HALLEUX	Lisa	Citoyen   CLDR	Nivelet
M.	DENIS	François	Citoyen   CLDR	Léglise
M.	DEREMIENS	Michel	Citoyen   CCATM - CLDR	Léglise
M.	FLAMAND	Dorian	Citoyen   CLDR	Winville
M.	GELENNE	Alexandre	Citoyen   CLDR	Louftémont
Mme.	GILLET-GENIN	Aurélie	Citoyenne   CLDR	Mellier
Mme.	GERARD	Evelyne	Elu   CLDR	Habaru
M.	GUSTIN	Stéphane	Elu	Wittimont
Mme.	HAUTECOURT	Marie-Hélène	Citoyen   CLDR	Maisoncelle
Mme.	HOFFMAN	Bernadette	Citoyen   CLDR	Vlessart
Mme.	HOUZE	Nathalie	Citoyenne   CLDR	Mellier
M.	HUBERTY	Simon	Bourgmestre	Wittimont
Mme.	JEAN	Isabelle	Citoyen   CLDR	Mellier
M.	LAMBERT	Yves	Citoyen   CCATM - CLDR	Léglise
M.	LAPRAILLE	Patrick	Elu   CLDR	Léglise
Mme.	LEROY	Annie	Citoyenne   CLDR	Louftémont
Mme.	MAQUET	Myriam	Citoyenne   CLDR	Ebly
Mme/	PAULY	Mélanie	Citoyen   CCATM - CLDR	Mellier
M.	POUPIER	Geoffrey	Citoyen   CLDR	Vaux-lez-Chêne
M.	REYER	Donovan	Citoyen   CLDR	Mellier
M.	SON	Frédéric	Citoyen   CLDR	Louftémont
M.	VAN QUANTHEM	Luc	Citoyen   CCATM	Rancimont

Invités (6)

Mme.	DESCAMPS	Clémentine	FRW
Mme	GARAIN	Delphine	Employée communale – Mobilité
M.	HENRARD	Luc	Zone de Police Centre-Ardenne
Mme.	KNAUS	Céline	Zone de Police Centre-Ardenne
Mme.	LAVIANNE	Gladys	Impact
Mme.	LEQUEUX	Alisée	FRW

Excusés (7/48)

	NOM	PRÉNOM	Statut CLDR	VILLAGE
Mme.	BARCHON	Valérie	Elue	Behême
Mme.	BERTRAND	Patricia	Citoyen	Vlessart
Mme.	FOURNY	Laetitia	Citoyenne	Thibessart
M.	GODARD	Sébastien	Citoyen	Ebly
M.	HANSENNE	Philippe	Citoyen	Gennevaux
Mme.	PERLEAU	Orphise	Employée communale   Urbanisme	
M.	ROBERT	Francine	Citoyenne	Gennevaux

**ANNEXE 2 :** présentation Zone de Police Centre-Ardenne

**ANNEXE 3 :** présentation Service Mobilité Communal

**ANNEXE 4 :** présentation entrées de village Impact

**Annexe 5 :** cartes de travail reprenant les points de sécurité routière problématiques ainsi que les entrées de village localisés



Zone de police  
5301  
Centre Ardenne

# Valeurs:

- Les priorités: Une Police qui rassure, qui protège et qui inspire
- Les 3 valeurs-clé: Esprit de service – Solidarité – Intégrité

# Fonctionnement de la zone de police:

- ▶ 7 communes:
  - ▶ Bastogne (Bertogne), Libramont, Neufchâteau, Sainte-Ode, Fauvillers, Vaux-Sur-Sûre et Léglise.
- ▶ Superficie:
  - ▶ 1040,5 km<sup>2</sup>
- ▶ Population:
  - ▶ 58742 habitants (au 01/01/2025 source WalStat)

# Composition de la zone de police:

- ▶ 134 policiers et 31 cadres administratifs et logistiques.
- ▶ 1 Chef de corps:
  - ▶ CDP HALLEUX Laurent
- ▶ 3 directions:
  - ▶ Direction de l'information
  - ▶ Direction des ressources humaines et techniques
  - ▶ Direction des opérations et de la coordination

# Composition de la zone de police:

- ▶ 4 départements:
  - ▶ Intervention
    - ▶ 2 secteurs (Bastogne et Libramont)
  - ▶ Enquêtes et recherches
  - ▶ Proximité
    - ▶ 3 agents de quartier pour Léglise
  - ▶ Appui circulation
    - ▶ 8 policiers + 2 cadres administratifs et logistiques

# Département appui circulation

- ▶ 8 Membres du personnel opérationnel
  - ▶ Tous sont motards;
  - ▶ Formations spécialisées en roulage et transport par route
  - ▶ Formateurs spécialistes
- ▶ 2 Calog niveau C
  - ▶ Conseiller et rédiger les arrêtés de police des 7 communes de la ZP ( +- 1 650 A.P. par an dont 122 pour Léglise)

# Actions menées :

- ▶ Conseils:

- ▶ Au près de nos partenaires dans le cadre des chantiers et des aménagements de la voirie.

- ▶ Formations:

- ▶ Dans les écoles au près des enfants de la 3<sup>ème</sup> maternelle à la 4<sup>ème</sup> primaire.
- ▶ Au près des ainés avec des recyclages au code de la route.
- ▶ Présence lors de journée thématique de rencontre avec le citoyen.

- ▶ Contrôles:

- ▶ Alcoolémie
- ▶ Vitesse (radar répressif fixe ou mobile avec ou sans interception, Lidar, analyseurs de trafic)
- ▶ Spécifiques (stationnements, abords d'écoles, poids lourds,...)

# La commune de Léglise :

- ▶ 29 villages et hameaux
- ▶ 173,72 km<sup>2</sup>
- ▶ 5868 habitants (01/01/2025)
- ▶ RN40 (Neufchâteau – Habay)
- ▶ RN801 (Neufchâteau - Rossignol)
- ▶ RN825 (Fauvillers – Neufchâteau)
- ▶ RN848 (Fauvillers – Saint-Hubert)
- ▶ RN894 (Léglise – Suxy)
- ▶ RN897 (Mellier )
- ▶ E411 (Bruxelles – Arlon)



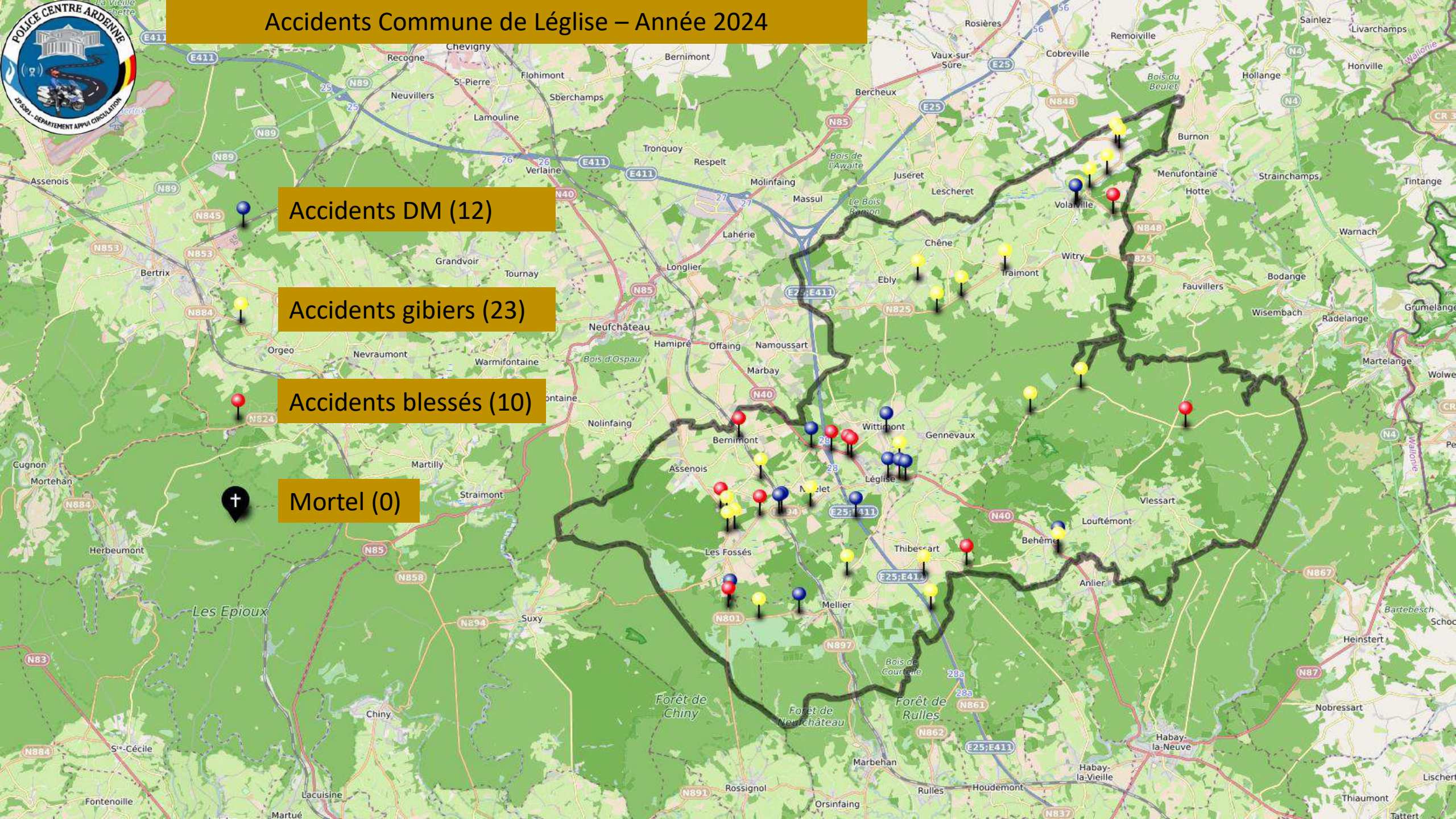
# Accidents Commune de Léglise – Année 2024

Accidents DM (12)

Accidents gibiers (23)

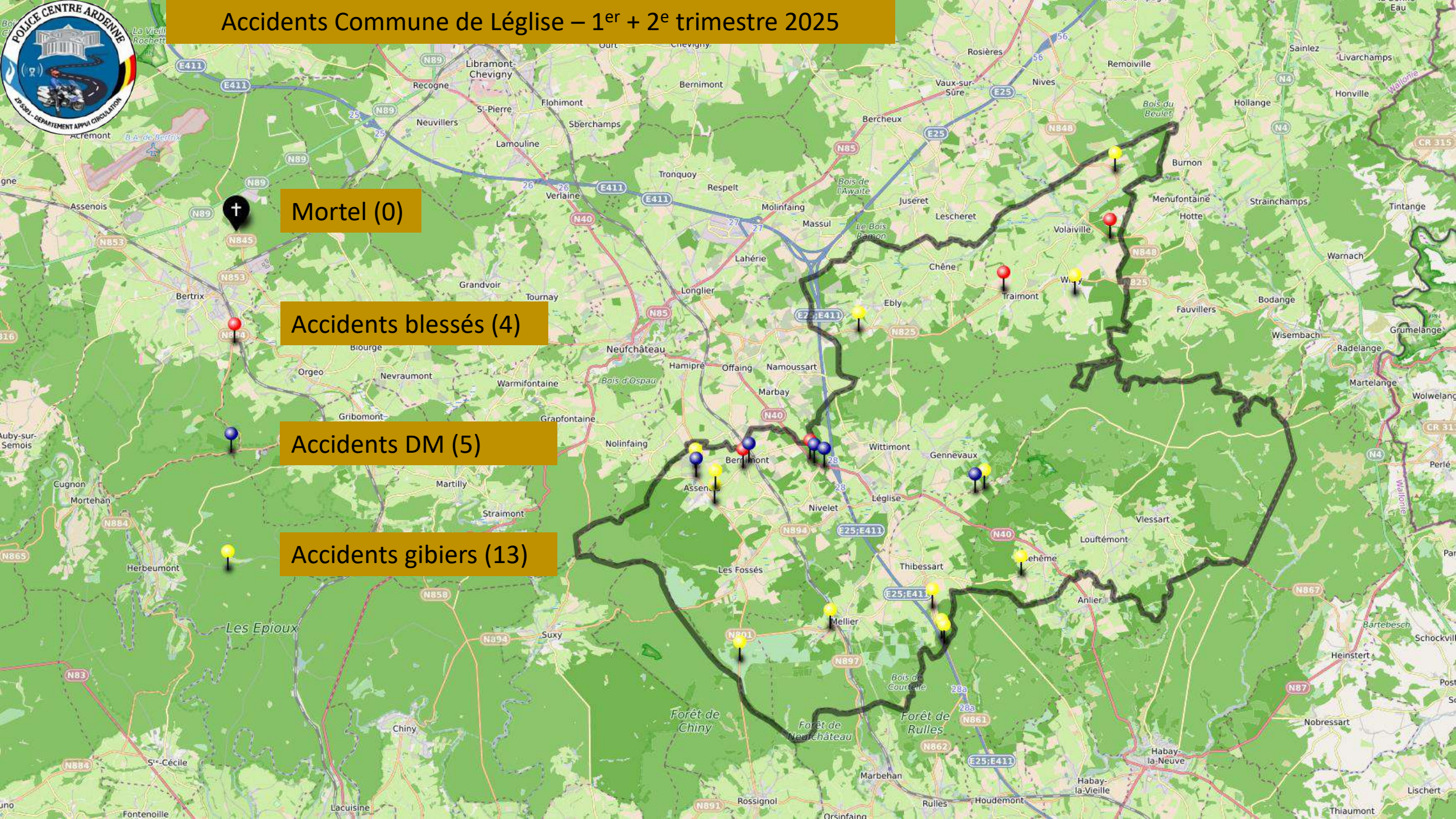
Accidents blessés (10)

Mortel (0)





# Accidents Commune de Léglise – 1<sup>er</sup> + 2<sup>e</sup> trimestre 2025



Mortel (0)

Accidents blessés (4)

Accidents DM (5)

Accidents gibiers (13)

# Actions de contrôle de la vitesse pour Léglise 2024 :

Pour un total de 40.51 heures de contrôles :

Véhicules contrôlés			Véhicules en infraction		
Voitures	Camions	Total	Voitures	Camions	Total
<b>3656</b>	<b>338</b>	<b>3994</b>	<b>363</b>	<b>15</b>	<b>378</b>

# Actions de contrôle de la vitesse pour Behême 2024 :

RADARS REPRESSIFS FIXES 2024												
Lieu	Véhicules contrôlés			Véhicules en infraction			Locaux	Extra locaux	Etrangers L	Etrangers autres	Inconnus	Total
	Voitures	Camions	Total	Voitures	Camions	Total						
53019006 Léglise (Behême)												
	99115	4369	112628	127	0	141	30	78	7	8	18	141

Placement pendant **13** semaines réparties tout au long de l'année.  
 Une moyenne comprise entre **7477** et **12749** véhicules par semaine.  
**0,12** % des véhicules sont en infractions.

# Actions de contrôle de la vitesse pour Assenois 2024 :

RADARS REPRESSIFS FIXES 2024												
Lieu	Véhicules contrôlés			Véhicules en infraction			Locaux	Extra locaux	Etrangers L	Etrangers autres	Inconnus	Total
	Voitures	Camions	Total	Voitures	Camions	Total						
53019012 Assenois												
	150143	8781	181781	270	3	273	50	150	16	12	45	273

Placement pendant **14** semaines réparties tout au long de l'année.  
 Une moyenne comprise entre **11379** et **18310** véhicules par semaine.  
**0,15** % des véhicules sont en infractions.

# Actions de contrôle alcoolémie pour Léglise en 2024 :

- ▶ 462 contrôles
- ▶ 7 verbalisations soit 1,5 %




Questions?

# Commune de Léglise

## Service mobilité



Commune de  
Léglise

- ▶ **Les différentes missions du service mobilité**
  - ▶ **Traitement des dossiers et procédures pour les routes régionales et communales**
  - ▶ **Informations utiles**
- 

# Missions

- ▶ **Gestion des demandes citoyennes en matière de mobilité et de sécurité routière (stationnement, vitesse inadaptée, manque de visibilité,...)**
- ▶ **Gestion des projets relatifs à la circulation (Appels à projets du SPW, nouveaux aménagements, ...)**
- ▶ **Développer la mobilité active (Projet Tous à pieds, ...)**



# Rôle de coordination entre les différents acteurs de la mobilité



Commune de  
**Léglise**

# Le traitement des dossiers est dépendant de la nature de la voirie

## ▶ Voiries régionales

- N40
- N801
- N825
- N848
- N894
- N897

## ▶ gérées par le SPW Mobilité et Infrastructures

## ▶ Voiries communales

Toutes les autres voiries du réseau

## ▶ gérées par la commune



Commune de  
**Léglise**

# Voiries régionales

- Le SPW gère le réseau routier régional non structurant (hors autoroutes)
- La commune relaie les demandes via leur guichet en ligne
- Le SPW analyse le cas et rend un avis favorable/défavorable
- Il est responsable et assure une cohérence sur le réseau
- Exemples :
  - Demande de limitation de vitesse à 70km/h entre la sortie d'autoroute et l'entrée dans Léglise
  - Passage piétons à Behême
  - Passage piétons à proximité de la pharmacie



# Voiries communales

- La Commune gère le réseau routier communal
- Elle doit respecter les réglementations
- Discussions en interne avec les membres du Collège en charge de la mobilité :
  - Simon Huberty : Sécurité
  - Pierre Gascard : Sécurité routière
  - Stéphane Gustin : mobilité douce
- Visites sur le terrain avec un agent du SPW



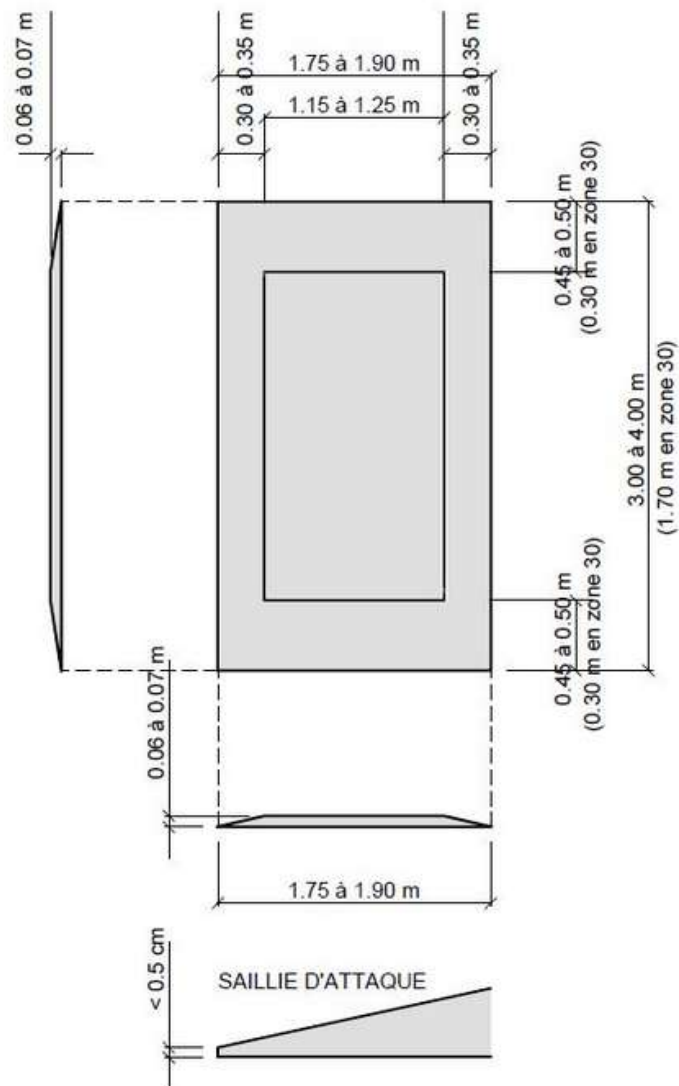
# Exemple : dimensions coussin berlinois

## Caractéristiques géométriques

Pour que le projet soit conforme aux exigences légales, il est essentiel de respecter les dimensions suivantes :

- **largeur au sol** : entre 1,75 m et 1,90 m (si la route est fréquentée par des véhicules lourds, la largeur sera réduite à 1,75 m);
- **largeur du plateau supérieur** : entre 1,15 m et 1,25 m;
- **largeur des pentes latérales (chanfreins)** : de 30 à 35 cm;
- **largeur des pentes avant et arrière (chanfreins)** : entre 45 et 50 cm. Peut être réduite à 30 cm en zone 30;
- **longueur totale** : entre 3 et 4 m ; peut être réduite à 1,70 m en zone 30;
- **hauteur** : de 6 à 7 cm (Minimum à surveiller impérativement, sinon le dispositif pourra être franchi à grande vitesse, ce qui le rendra inefficace et créera, de surcroît, des nuisances sonores !);
- **saillie d'attaque** : inférieure à 0,5 cm.

Les mesures seront adaptées à la réalité du terrain, selon les largeurs disponibles.



Avis rendu par  
le SPW MI



Règlement  
complémentaire de  
circulation routière  
au Conseil



Approbation par la  
Tutelle de la Région  
wallonne



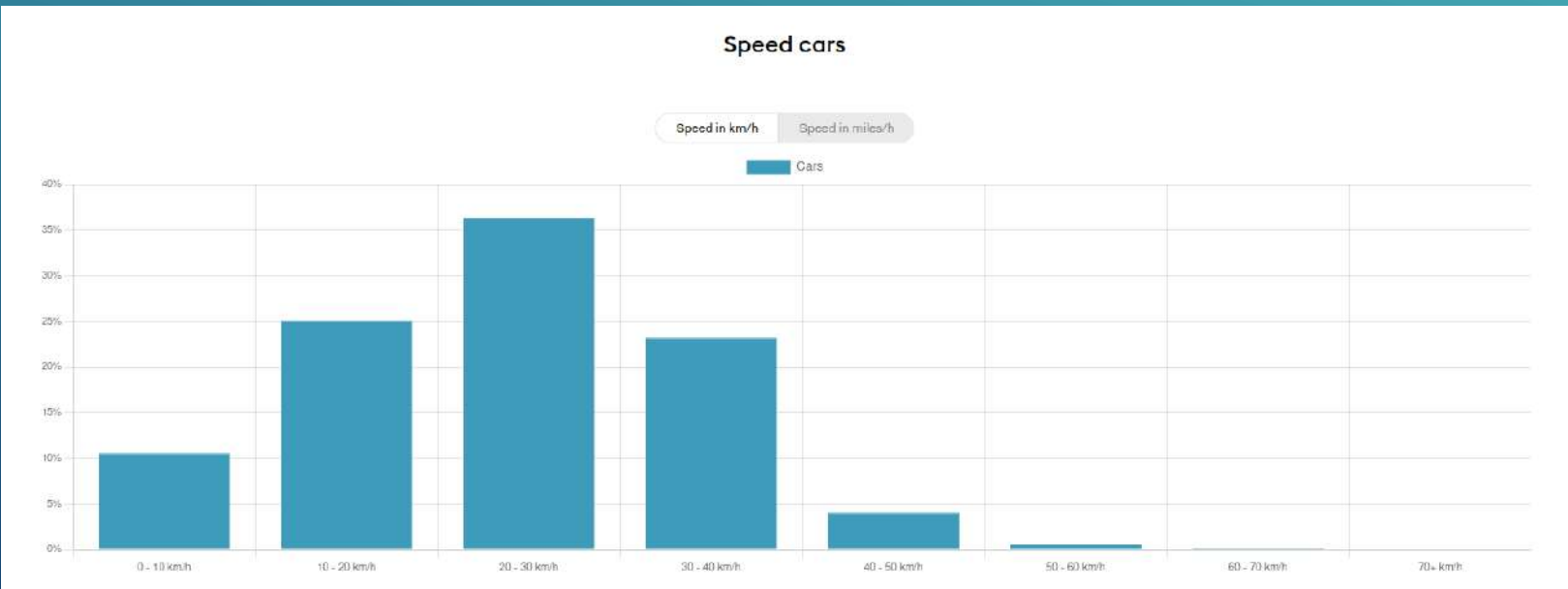
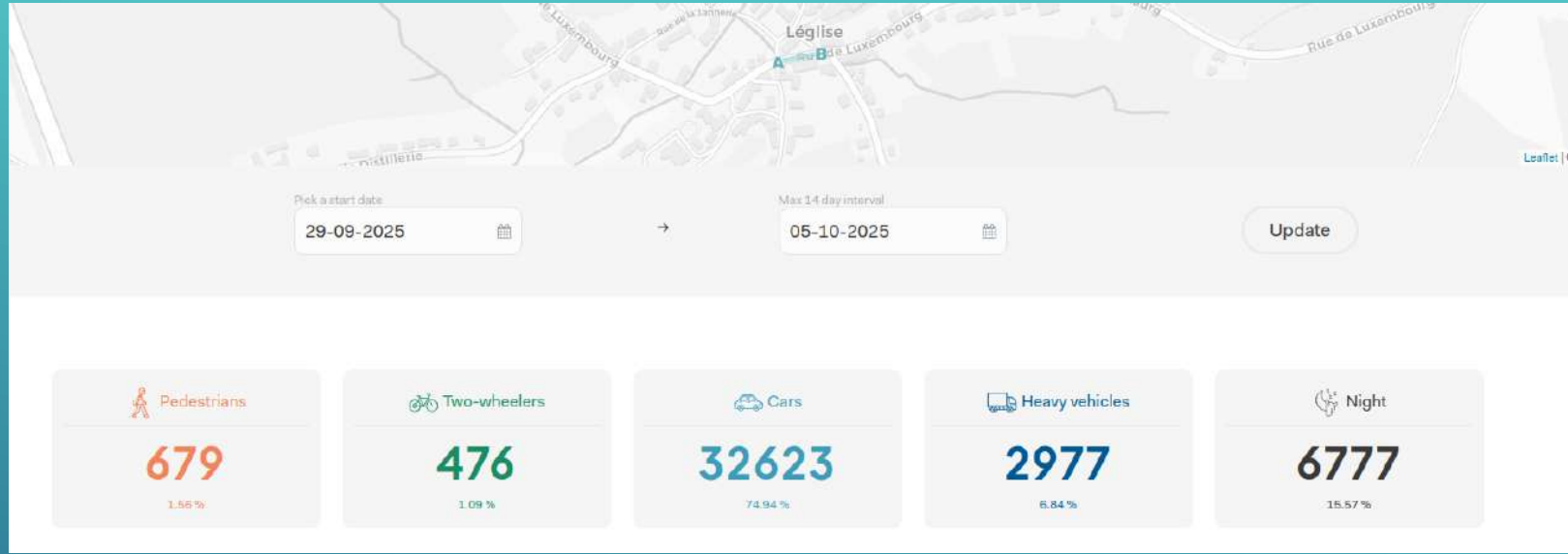
Commune de  
**Léglise**

# Informations utiles

- **Les boîtiers Telraam :**
  - placés chez les particuliers
  - permettent de collecter des données détaillées sur le trafic



Commune de  
**Léglise**



# Informations utiles

- **La Sécuerothèque :**
  - Portail du SPW
  - Nombreuses informations sur la sécurité routière (signalisation, aménagements, ...)



# Exemple Securothèque : Dos d'âne

<u>Avantages</u>	<u>Inconvénients</u>
Efficacité	Interdit sur le parcours des transports en commun
Faible coût	Visibilité faible du dispositif par temps de neige
Mise en œuvre aisée et rapide	Difficulté de déneigement
Peu de problèmes liés à l'écoulement des eaux de pluie	Nuisances sonores dues aux freinages et accélérations
	Vibrations ressenties par les riverains lorsque les fondations de la route n'ont pas été renforcées
	Inconfort pour les cyclistes et les motocyclistes



# Merci

- Des questions ?



Commune de  
**Léglise**

# A. Définition entrée de village



**L'aménagement d'entrée de village** désigne l'ensemble des travaux et dispositifs mis en place à l'approche d'une agglomération rurale POUR **signaler l'arrivée dans le village, sécuriser les déplacements, ralentir la circulation et valoriser l'image de la commune.**

Il peut prendre **différentes formes** :

- **dispositifs de sécurité** (ralentisseurs, chicanes, rétrécissements de chaussée),
- **de mobilier urbain** (panneaux, éclairage, bancs),
- **de traitements paysagers** (arbres, haies, fleurs),
- **signalétiques spécifiques** (panneaux d'entrée, totems, marquage au sol)

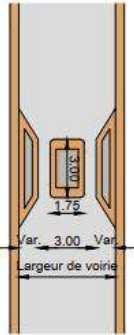
Il a différents **objectifs** :

- • **Sécurité routière** : réduire la vitesse des véhicules à l'entrée du village ; ←
- **Lisibilité de l'espace** : marquer visuellement le passage d'un espace rural à un espace habité ;
- **Esthétique et identité locale** : améliorer l'image du village, valoriser son patrimoine et renforcer son attractivité.



# A. Exemples d'entrées de village

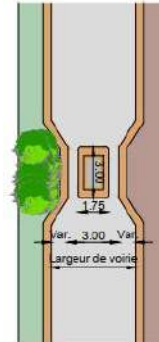
**Coussin Berlinois**



Exemple: village de "Gribomont" (Herbeumont)



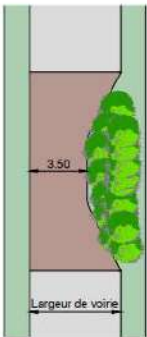
**Coussin Berlinois**



Exemple: village de "Les Fossés" (Léglise)



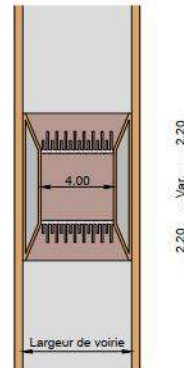
**Rétrécissement unilatéral**  
**Passage  $\geq 3.50m$**



Exemple: village de Tournay (Neufchâteau)



**Rétrécissement avec**  
**plateau surélevé**



Exemple: village de "Les Fossés" (Léglise)



# A. Exemples d'entrées de village

**Dévoitement double (chicanes)**  
**Passage < 3.50m**  
**d ≤ 1.00m**



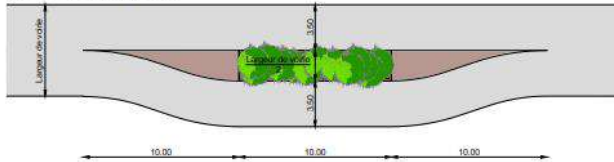
**Dévoitement double (chicanes)**  
**Passage ≥ 3.50m**  
**d > 1.00m**



Exemple: rue d'Orgéo à Bertrix (Bertrix)



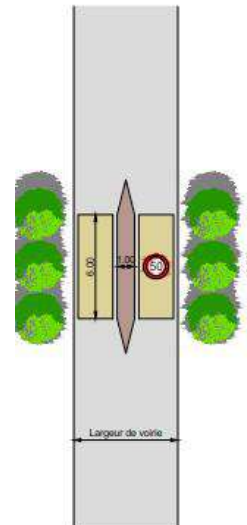
**Dévoitement unilatéral**  
**avec flot central planté**



Exemple: village de Petitvoir (Neufchâteau)



**flot central sans dévoitement**  
**(suivant exemple de Rienne)**



Exemple: village de Rienne



Autre exemple: entrée de village de Meix-le-Tige



# A. Exemples d'entrées de village



# A. Exemples d'entrées de village

**Bièvre**



**Bertrix**



**Val des Chênevières (parc écologique et paysager, France)**



# A. Localisation



**Comment localiser** ces entrées de manière pertinente ?

## 1. Identifier les axes routiers principaux

Commence par repérer les **routes principales** qui desservent le village, notamment :

- Routes régionales ou communales structurantes
- Routes reliant plusieurs villages ou menant à des pôles d'attractivité (écoles, zones d'activités, etc.)
- Routes avec passage de bus

## 2. Analyser les limites d'agglomération

Les entrées de village se situent souvent **au point de transition** entre :

- La zone non bâtie (milieu agricole ou naturel)
- Et la zone construite (village)

## 3. Prendre en compte les enjeux de sécurité / hiérarchiser les entrées :

Les points **d'entrée à privilégier** sont ceux où :

- La vitesse des véhicules est élevée
- La visibilité est réduite (virages, intersections, relief)
- Il y a des conflits d'usage (piétons, cyclistes, scolaires)

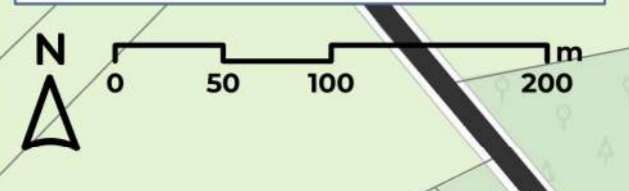
## 4. Observer le paysage et le contexte

Choisir des emplacements où un aménagement aura un **impact visuel fort**.



**Programme Communal de Développement Rural**


- Limite communale  
 - Construction existante  
 - Limite cadastrale  
 - Autoroute  
 - Voirie régionale  
 - Voirie communale structurante  
 - Chemin de fer  
 - Arrêt de bus



Auteur de projet : Impact SRL Stéphane MOTTIAUX rue des Chasseurs ardennais, 32 6880 Bertix info@bureau-impact.be 063/41.54.54	Signature : 	Commune : Province de Luxembourg Arrondissement de Neufchâteau Commune de Léglise Rue de Chauffours, 2 6860 LÉGLISE Tél: 063/43.00.00
--	-----------------	---

Echelle : 1/3.500	Nature des modifications :	DATE
		Date du relevé : / /
		Date du dossier : septembre 2025
Fond de plan : openstreetmap cadastre 2025		

Objet : Réseau de voirie de communication **N° 8.1**







**impact**  
améliorons notre cadre de vie



### Programme Communal de Développement Rural

Auteur de projet :	Signature :	Commune :
Impact SRL Stéphane MOTTIAUX rue des Chasseurs ardennais, 32 6880 Bernimont info@bureau-impact.be 0617 41 54 54		Province de Luxembourg Arrondissement de Neufchâteau Commune de Léglise Rue de Chauffour, 2 6860 LÉGLISE Tél: 063/43.00.00
Echelle :	Nature des modifications :	DATE
1/5.000	/	Date du relevé : Date du dossier : septembre 2025
Objet :		Fond de plan :
Réseau de voirie de communication		openstreetmap cadastré 2025

**—** Limite communale  
**—** Construction existante  
**—** Limite cadastrale  
**—** Autoroute  
**—** Voirie régionale  
**—** Voirie communale structurante  
**—** Chemin de fer  
**●** Arrêt de bus



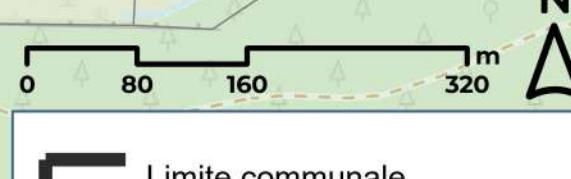
N° 8.1



### Programme Communal de Développement Rural

Auteur de projet : Impact SRL Stéphane MOTTIAUX rue des Chasseurs ardennais, 32 6880 Bertrix info@impact.be 0617 41 54 54	Signature : 	Commune : Province de Luxembourg Arrondissement de Neufchâteau Commune de Léglise Rue de Chauffour, 2 6860 LÉGLISE Tél: 063/43.00.00	
---	-----------------	--	--

Echelle : 1/5.000	Nature des modifications : /	DATE Date du relevé : / / Date du dossier : septembre 2025
----------------------	---------------------------------	--

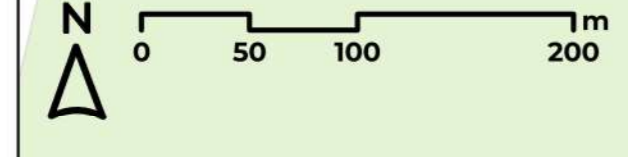


- Limite communale
- Construction existante
- Limite cadastrale
- Autoroute
- Voirie régionale
- Voirie communale structurante
- Chemin de fer
- Arrêt de bus


Objet : Réseau de voirie de communication	Fond de plan : openstreetmap cadastre 2025
--	--

**Programme Communal de Développement Rural**

- Limite communale  
 - Construction existante  
 - Limite cadastrale  
 - Autoroute  
 - Voirie régionale  
 - Voirie communale structurante  
 - Chemin de fer  
 - Arrêt de bus

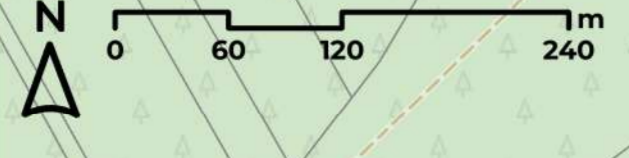


Auteur de projet :		Signature :		Commune :	
Impact SRL Stéphane MOTTALIX rue des Chasseurs ardennais, 32 6880 Bertrix info@bureau-impact.be 061/ 41 54 54				Province de Luxembourg Arrondissement de Neufchâteau Commune de Léglise Rue de Chauffour, 2 6860 LÉGLISE Tél: 063/43.00.00	
Echelle : 1/3.500		Nature des modifications :		DATE	
				Date du relevé : / /	
				Date du dossier : septembre 2025	
				Fond de plan : openstreetmap cadastre 2025	
Objet : Réseau de voirie de communication					N° 8.1



# Programme Communal de Développement Rural

- Limite communale  
 - Construction existante  
 - Limite cadastrale  
 - Autoroute  
 - Voirie régionale  
 - Voirie communale structurante  
 - Chemin de fer  
 - Arrêt de bus





Auteur de projet : Impact SRL  
 Signature :  Commune : Province de Luxembourg  
 Stéphane MOTTALUX, rue des Chasseurs ardennais, 32, 6880 Bertrix, info@bureau-impact.be, 063/41.54.54  
 Arrondissement de Neufchâteau, Commune de Légise, Rue de Chaudfous, 2, 6860 LÉGLISE, Tél: 063/43.00.00

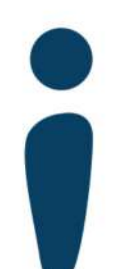


Echelle :	Nature des modifications :	DATE
1/4000		Date du relevé : /
		Date du dossier : septembre 2025
		Fond de plan : openstreetmap, cadastre 2025


Objet : Réseau de voirie de communication N° 8.1
















**impact**  
améliorons notre cadre de vie



Légisje

### Programme Communal de Développement Rural

Auteur de projet : <b>Impact SRL</b> Stéphane MOTTALIX rue des Chasseurs ardennais, 32 6880 Bertrix info@bureau-impact.be 063/ 43 54 54	Signature : 	Commune : Province de Luxembourg Arrondissement de Neufchâteau Commune de Légisje Rue de Chauffour, 2 6860 LÉGLISJE Tél: 063/43.00.00
Echelle : 1/4.500	Nature des modifications : /	DATE Date du relevé : Date du dossier : septembre 2025
Objet : Réseau de voirie de communication		Fond de plan : openstreetmap cadastre 2025

-  Limite communale  
 Construction existante  
 Limite cadastrale  
 Autoroute  
 Voirie régionale  
 Voirie communale structurante  
 Chemin de fer  
 Arrêt de bus

